

Mesdames et Messieurs les collègues enseignants, Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs, Mesdames les conseillères pédagogiques de circonscription, Madame l'Inspectrice,

Nous sommes une équipe de cinq enseignantes travaillant par choix au sein d'une école maternelle en REP+.

Depuis le début des mesures de confinement nous avons eu le souci de maintenir un lien régulier avec les familles et les élèves de l'école. Par de fréquents appels téléphoniques pour prendre des nouvelles et parler avec nos élèves, nous avons pu mesurer l'importance de ces contacts.

Par ailleurs, nous avons mis à disposition des parents de nombreuses ressources rassemblées dans un blog que nous alimentons régulièrement sans pour autant avoir l'illusion d'assurer par ce biais nos missions d'enseignement.

Pourtant, malgré le profond intérêt que nous portons à nos élèves (ou peut-être précisément à cause de celui-ci) l'annonce de la reprise de l'école à partir du 11 mai nous a laissées sans voix.

A notre connaissance, cette reprise n'est étayée par aucune autorité sanitaire faisant foi.

De plus, les injonctions qui nous incombent sont paradoxales : il s'agirait d'assurer la sécurité physique et affective des élèves (avec des moyens encore hypothétiques) tout en garantissant la continuité des apprentissages. Quand bien même les moyens sanitaires mis à notre disposition seraient à la hauteur et sensés nous garantir une totale sécurité, il est bien évident que la mise en oeuvre de l'ensemble des précautions nécessaires rendrait tout enseignement impossible, en particulier en maternelle. Notre professionnalisme réside dans la compétence à organiser les conditions des apprentissages et il nous semble évident que ceux-ci ne peuvent en aucun cas se faire sans un minimum de proximité, d'interactions et de manipulations. Nous serions donc face à un choix que nous n'avons pas à assumer.

Faisons toutefois l'hypothèse que nous nous contenterions d'appliquer strictement les consignes sanitaires qui nous seraient données en renonçant à nos missions d'enseignement. Il serait alors malhonnête de prétendre pouvoir en garantir une application sans faille durant tout le temps d'accueil des enfants. Dans l'état actuel des connaissances, une erreur d'application des consignes pourrait avoir des conséquences vitales pour l'ensemble des membres de la communauté éducative et de leurs familles ce dont nous ne pourrions assumer le poids. En outre, faire ce choix serait réduire les missions de l'école à de la surveillance. Pour cela, nul besoin d'enseignants.

A l'heure actuelle, notre ministre se refuse à faire le choix qui lui revient et prétend garantir sécurité et continuité des apprentissages. Il s'agit de notre point de vue d'un mensonge dont nous ne voulons pas être complices.

En conclusion, c'est la raison pour laquelle, dans ce contexte, nous ne prendrons pas part à une réflexion sur les modalités qui rendraient possibles une rentrée le 11 mai.